

Brécey, le 5 février 2002

Monsieur le Rédacteur en Chef
journal " NOTRE TEMPS "

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La Maison d'Accueil des Personnes Agées Dépendantes (M.A.P.A.D.) de Brécey dans la Manche a procédé, en janvier 2002, sans information préalable, sans préavis et sans justification véritable à une augmentation drastique de ses tarifs immédiatement facturée à ses résidents (plus de 20 %, environ 1800 Frs/mois à 2000 Frs/mois selon les cas).

Nous nous permettons de vous faire parvenir ci-joint la lettre que nous avons adressée au Président du conseil d'administration de la M.A.P.A.D., cette lettre est restée à ce jour sans réponse.

Que pouvez-vous nous conseiller, à nous comme à d'autres personnes âgées résidant en maison de retraite qui pourraient être victimes de telles mesures.

Une réponse dans votre publication serait la meilleure des réponses : elle permettrait à tous, aux résidents et à leur famille de connaître leurs droits.

Nous vous remercions par avance de votre attention.

Cordialement



Lé Président

Yves MANCEL